

Evolution du champ d'application des flexi-jobs

	Secteur d'activité	(Sous-) commission paritaire / Code NACE
Depuis le 1/12/2015	Horeca	302
	Intérim (si l'utilisateur relève d'un secteur où le système des flexi - jobs est autorisé)	322
Depuis le 1/1/2018	Employeurs qui cotisent au « Fonds social et de garantie de la boulangerie, pâtisserie et salons de consommation annexés »	118.03
	Commerce alimentaire	119
	Commerce de détail indépendant	201
	Commerce de détail alimentaire	202
	Moyennes entreprises d'alimentation	202.01
	Grandes entreprises de vente au détail	311
	Grands magasins	312
	Coiffure et soins de beauté	314
	Depuis le 1/1/2023	Commission paritaire des sports
Exploitation des salles de cinéma		303.03
Commission paritaire du spectacle (à l'exception des fonctions artistiques, technico-artistiques et artistiques de soutien)		304
Commission paritaire des établissements et des services de santé (à l'exception des métiers/fonctions réglementé(e)s et métiers qualifiés du secteur des soins)		330
Certains établissements ou services publics relevant du secteur public des soins de santé (à l'exception des métiers/fonctions réglementé(e)s et métiers qualifiés du secteur des soins)		Codes NACE : 86101, 86102, 86103, 86104, 86109, 86210, 86901, 86903, 86905, 86906, 86909, 86220, 86230, 86907, 87101, 87109, 87203, 87205, 87301, 87302 et 88102
Depuis le 23/04/2023	Commerce de détail de chocolat artisanal en magasin spécialisé	118 + code NACE 47242
	Boulangeries industrielles et artisanales, pâtisseries artisanales et salons de consommation d'une pâtisserie artisanale, glaciers artisanaux	118.03

Depuis le 1/01/2024 Possibilité d'opt – in / d'opt -out	Brasseries et malteries	118.07
	Industrie des boissons	118.08
	Industrie maraîchère	118.09
	Industrie fruitière	118.10
	Industrie de la viande	118.11
	Produits laitiers	118.12
	Chocolateries – confiserie	118.14
	Industrie de transformation des pommes de terre	118.21
	Entreprises d'épluchage de pommes de terre	118.22
	Entreprises de garage	112
	Pompes funèbres	320 – opt- out au 01.07.2024 sauf pour les travailleurs occasionnels
	Entreprises de travaux techniques agricoles et horticoles	132 – opt -out à partir du 01.10.2024 (en attente de confirmation)
	Agriculture	144 – opt out au 01.04.2024
	Entreprise horticoles	145 opt- out au 01.04.2024, à l'exception de la CP 145.04
	Employés relevant de la CP 200 ayant comme activité principale l'enseignement de la conduite de véhicules à moteurs	200 + code NACE 85531
	Gestion d' immeubles, agents immobiliers et travailleurs domestiques	323 - exclusion des travailleurs domestiques au 1/04/2024
	Déménagement	140.05
	Autobus et autocars	140.01
	Réalisation de spectacles vivants (y compris la réalisation de spectacles par des artistes indépendants) ainsi que la réalisation de spectacles par des ensembles artistiques (1)	Codes NACE (activité principale) 90011 et 90012
	Activités de conception et réalisation de décors(1)	Code NACE (activité principale) 90022
Services spécialisés du son, de l'image et de l'éclairage(1)	Code NACE (activité principale) 90023	
Activités de soutien au spectacle vivant(1)	Code NACE (activité principale) 90029	
Activités de soutien à la création artistique(1)	Code NACE (activité principale) 90032	

	Réalisation de créations artistiques(1)	Code NACE (activité principale) 90031
	Exploitation de salles de concert, théâtre, music-halls, cabarets et autres salles de spectacle(1)	Code NACE (activité principale) 90041
	Exploitation de studios d'enregistrement sonore pour comptes de tiers(1)	Code NACE (activité principale) 90041
	Gestion et exploitation de centres culturels et de salles multifonctionnelles à vocation culturelle(1)	Code NACE (activité principale) 90042
	L'organisation de salons professionnels et de congrès(1)	Code NACE (activité principale) 82300
	L'organisation d'événements sportifs(1)	Code NACE(activité principale) 93199
	Location et location-bail de téléviseurs et d'autres appareils audiovisuels(1)	Code NACE (activité principale) 77292
	Location et location-bail de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine, appareils électriques et électroménagers(1)	Code NACE(activité principale) 77293
	Location et location-bail de tentes(1)	Code NACE (activité principale) 77392
	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels(1)	Code NACE (activité principale) 77399
	Employeurs des secteurs (privé et public) qui occupent des travailleurs en tant que maîtres-nageurs dans des piscines et étangs de natation accessibles au public ou sur la plage si ces travailleurs sont titulaires d'un certificat de maître-nageur sauveteur (extension uniquement à ces travailleurs).	-
Depuis le 1/04/2024	Secteur flamand de l'aide sociale et des soins de santé dont l'activité principale est la garde d'enfant - Au 1 ^{er} juillet 2024 : à concurrence de maximum 20 % du volume d'emploi presté par l'ensemble des travailleurs de cet employeur	C.P. 331 et code NACE 88.91
	Employeurs/travailleurs ne relevant pas de la loi du 5 décembre 1968 (sur les CCT et les CP) dont l'activité principale est la garde d'enfant et qui sont situés dans la région de langue néerlandaise ou dépendent de la Communauté flamande sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale - Au 1 ^{er} juillet 2024 : à concurrence de maximum 20 % du volume d'emploi presté par l'ensemble des travailleurs de cet employeur	Code NACE 88.91
	Departement Onderwijs en Vorming » de la Communauté flamande, en ce qui concerne le personnel de l'enseignement officiel organisé ou subventionné par la Communauté flamande	Codes NACE (activité principale) : 85.101, 85.102, 85.103, 85.105, 85.201, 85.202, 85.203, 85.205, 85.311, 85.312, 85.313, 85.321, 85.322, 85.323, 85.325, 85.410, 85.421, 85.591, 85.601 et

		85.609 (Pour autant que ce dernier code concerne des services centraux de soutien d'un réseau d'enseignement, d'un organe de représentation et de coordination ou d'un groupe d'écoles)
	Departement Onderwijs en Vorming » de la Communauté flamande, en ce qui concerne le personnel de l'enseignement libre subventionné par la Communauté flamande, pour autant qu'il s'agisse de fonctions pour lesquelles généralement du personnel subventionné est employé, qui ne relève pas de la loi du 5 décembre 1968 (sur les CCT et CP)	Codes NACE (activité principale) : 85.104, 85.106, 85.204, 85.206, 85.314, 85.324, 85.326, 85.410, 85.422, 85.591, 85.601 et 85.609 (Pour autant que ce dernier code concerne des services centraux de soutien d'un réseau d'enseignement, d'un organe de représentation et de coordination ou d'un groupe d'écoles)
	Secteur du sport et de la culture, pour autant que les employeurs ne relèvent pas de la loi du 5 décembre 1968 (sur les CCT et les CP) et qu'ils soient situés dans la région de langue néerlandaise ou dépendent de la Communauté flamande sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale.	Codes NACE (activité principale) : 93.1 – 90
Depuis le 01.07.2024	Administration de la Communauté germanophone qui détient la compétence de l'enseignement, en ce qui concerne le personnel de l'enseignement officiel organisé ou subventionné par la Communauté germanophone	Codes NACE (activité principale) : 85.101, 85.102, 85.103, 85.105, 85.201, 85.202, 85.203, 85.205, 85.311, 85.312, 85.313, 85.321, 85.322, 85.323, 85.325, 85.410, 85.421, 85.591, 85.601 et 85.609 (ce dernier code doit concerner des services centraux de soutien d'un réseau d'enseignement ou d'un organe de représentation et de coordination)
	Administration de la Communauté germanophone qui détient la compétence de l'enseignement, en ce qui concerne le personnel de l'enseignement libre subventionné par la Communauté germanophone, pour autant qu'il s'agisse de fonctions pour lesquelles généralement du personnel subventionné est employé, qui ne relève pas de la loi du 5 décembre 1968(sur les CCT et les CP)	Codes NACE (activité principale) 85.104, 85.106, 85.204, 85.206, 85.314, 85.324, 85.326, 85.410, 85.422, 85.591, 85.601 et 85.609 (ce dernier code doit concerner des services centraux de soutien d'un réseau d'enseignement ou d'un organe de représentation et de coordination)
	Travailleurs et employeurs du secteur du sport et de la culture pour autant que les employeurs ne relèvent pas de la loi 05 décembre 1968 sur les CCT et les CP (situés en Région de langue allemande ou dépendant de la Communauté germanophone de Belgique)	Codes NACE : 91.01 ou 90

	Batellerie CP 139

(1) Secteur événementiel du secteur privé - La fonction dans le cadre du flexi – job doit être directement liée à l’organisation de l’événement.